

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 13-318 du personnel des ACVM : Modifications apportées au www.SEDAR.com

(Texte publié ci-dessous)

Canadian Securities
AdministratorsAutorités canadiennes
en valeurs mobilières

Avis 13-318 du personnel des ACVM *Modifications apportées au www.SEDAR.com*

Le 28 mars 2013

Introduction et objet

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM », le « personnel » ou « nous ») publie le présent avis (l'« avis ») pour exposer les modifications du site Web de SEDAR (le « site Web » ou « SEDAR.com ») qui seront mises en œuvre le 6 avril 2013. En raison de ces changements, il sera désormais possible d'accéder aux dossiers publics et aux mises à jour des profils des émetteurs assujettis effectuées dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) par l'entremise du site Web dans les 15 minutes suivant l'envoi initial, plutôt que le jour suivant.

Contexte

SEDAR est le système électronique utilisé pour la transmission, la réception, l'examen, l'acceptation et la diffusion de la plupart des documents relatifs aux valeurs mobilières déposés auprès des autorités canadiennes en la matière. Pour la plupart des émetteurs assujettis, tant les sociétés ouvertes que les fonds d'investissement du Canada, le dépôt de documents au moyen de SEDAR est obligatoire. SEDAR permet aux participants du secteur de déposer leurs documents de placement et d'information continue et d'acquitter leurs droits de dépôt électroniquement entre 7 h et 23 h, heure normale de l'Est. SEDAR.com donne accès gratuitement à ces dossiers publics.

À l'origine, le site était conçu pour donner accès aux documents publics quotidiennement; les documents rendus publics au moyen de SEDAR étaient versés sur le site Web le jour suivant.

Modification du délai d'accessibilité aux documents dans SEDAR.com

Les améliorations apportées récemment par les ACVM à l'architecture du site SEDAR.com, qui permettent d'accélérer la duplication des dossiers publics de SEDAR vers SEDAR.com, s'inscrivent dans leur démarche de sensibilisation des investisseurs et répondent aux commentaires des participants au marché.

À compter du 6 avril 2013, la duplication des dossiers rendus publics dans SEDAR.com s'effectuera toutes les 15 minutes durant les heures de fonctionnement de SEDAR. Ainsi, il sera dorénavant possible d'accéder aux documents rendus publics au moyen de SEDAR dans les 15 minutes suivant l'envoi initial. Les nouveaux profils des émetteurs assujettis qui sont rendus publics ainsi que les mises à jour de profils existants s'afficheront sur SEDAR.com dans ce même délai.

Nous souhaitons rappeler aux déposants de s'assurer de déposer au moyen de SEDAR des documents complets, exacts et conformes aux lois sur la protection de la vie privée et à la législation en valeurs mobilières applicables.



Autres changements apportés à SEDAR.com

Dans la foulée des améliorations du site Web susmentionnées, nous apporterons également les changements suivants à SEDAR.com :

- **Annonce** – Une annonce informant les utilisateurs de SEDAR.com des changements apportés au processus de duplication sera affichée sur les pages Accueil, Nouveaux dossiers, Recherche dans la base de données, Profil des sociétés, Liens Web, À propos de SEDAR, Aide sur le site, Plan du site et Aide à la recherche. Nous fournirons aussi sur la page Accueil des renseignements supplémentaires concernant les changements apportés à SEDAR.com.
- **Page Nouveaux dossiers** – Nous ajouterons une estampille temporelle et une mention informant les utilisateurs du moment de la dernière mise à jour d'un dossier.
- **Pages des documents des sociétés ouvertes et des fonds d'investissement** - Nous ajouterons une colonne indiquant l'heure du dépôt à la liste affichée sur ces pages.
- **Foire aux questions** – Nous actualiserons les réponses aux questions afin de tenir compte des changements apportés au processus de duplication.
- **Modalités d'utilisation** – Nous actualiserons les modalités d'utilisation de SEDAR.com afin de tenir compte des changements apportés au processus de duplication.

Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Louise Allard
Analyste, Direction de l'information continue
Autorité des marchés financiers
514-395-0337, poste 4442
louise.allard@lautorite.qc.ca

Jonathan Taylor
Manager, CD Compliance & Market Analysis
Alberta Securities Commission
403-297-4770
jonathan.taylor@asc.ca

Ann Mankikar
Supervisor - Financial Examiners, Corporate
Finance
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
416-593-8281
amankikar@osc.gov.on.ca

April Penn
Assistant Manager, Financial Reporting,
Corporate Finance
British Columbia Securities Commission
604-899-6805 ou 1-800-373-6393
APenn@bcsc.bc.ca



Canadian Securities
Administrators

Autorités canadiennes
en valeurs mobilières

Wayne Bridgeman
Analyste principal – Financement des
entreprises
Commission des valeurs mobilières du
Manitoba
204-945-4905
wayne.bridgeman@gov.mb.ca